

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSAD,

Pour commencer, nous tenons à vous remercier, Monsieur le Directeur Académique pour votre présence aujourd'hui. Nos collègues siégeant hier à la seule et unique CAPD de l'année n'ont pas eu l'honneur de faire votre connaissance.

L'École publique va mal, les personnels sont mis à rude épreuve. Chaque jour iels essaient d'exercer leur métier le mieux possible mais ce travail est empêché : effectifs chargés, manque de remplaçant·es, manque de psychologues EN, RASED incomplets avec une quasi extinction des d'enseignant·es spécialisé·es dans l'aide à dominante rééducative, AESH sans statut, précarisé·es... la liste est longue hélas.

Les réponses apportées à ce malaise général ?

- une conférence nationale du handicap sans les acteurs et actrices qui font l'école inclusive au quotidien
- une circulaire de rentrée, publiée sans échange préalable avec les organisations syndicales, dans laquelle le ministre prétend défendre la réussite des élèves alors que son gouvernement supprime des milliers de postes, dégrade les conditions d'apprentissage et abandonne les personnels à une crise devenue structurelle. Une circulaire sans plan d'urgence pour les élèves en difficulté, sans un mot sérieux sur la santé mentale des jeunes, sans recrutement massif pour répondre à la montée des violences, du harcèlement ou de la souffrance scolaire. Une circulaire dans laquelle les personnels sociaux et de santé sont qualifiés « d'essentiels » tout en étant sacrifiés par les politiques d'austérité budgétaire. Une circulaire dans laquelle se multiplient les mesures d'affichage et les obsessions sécuritaires.
- un nouveau référentiel métier pour les directeurs et directrices qui plonge un peu plus l'école dans le monde des indicateurs de réussite et du tout-évaluation, positionne les directeurs et directrices dans un rôle de supérieur, qui ne résoudra en rien les maux de l'école, les isole des collectifs de travail, et alourdit une fois encore leurs missions.
- des droits en santé encore rognés : après le jour de carence et la rémunération du CMO à 90 %, voilà des restrictions sur la durée initiale des congés maladie, avec de grandes inquiétudes et inconnues sur l'attribution des CLM ; une réglementation des ASA parentalité en défaveur des personnels de notre ministère et notamment des femmes ; un recul scandaleux et inique sur le droit au temps partiel thérapeutique ; des situations d'accidents de services liés à la répétition d'événements traumatisants, qui ne constituent pas, selon les définitions, une exposition régulière à un facteur de risque débouchant sur une maladie.
- la majoration temporaire des taux des indemnités kilométriques à la hauteur phénoménale de 0,01 euros alors que les déplacements domicile/lieu de travail pèsent de plus en plus lourdement sur le budget des personnels.
- une baisse démographique qui, avec le choix fait de fermer des postes au lieu de réduire les effectifs dans toutes les classes, d'abonder les RASED et les brigades de remplacement, favorise les écoles privées. Quelques exemples : à Moutier Saint Jean avec le départ de 3 élèves dans le privé, en grande partie suite à la fermeture d'une classe et à l'augmentation des effectifs par classe ou encore aux Aiguisons à Quetigny qui se retrouve dans notre champ d'études aujourd'hui. La FSU revendique plus que jamais la fin du financement de l'école privée par de l'argent public, dans la perspective de la nationalisation de l'enseignement privé sous contrat. Petit rappel : le privé ne dédie aucun moyen au PAS alors que ces dispositifs interviennent tant dans le public que dans le privé.
- un budget qui dépense plus pour les armées et pour la guerre que pour l'Éducation Nationale, une volonté de militarisation de la jeunesse plutôt que son éducation à la paix et à son émancipation.
- un budget de l'État qui va encore faire des économies sur les services publics au lieu de taxer les supers profits des multinationales et les hauts patrimoines.
- et pour finir cette longue liste : l'interdiction des textes à trous ! Une nouvelle formation sur le

repérage des espaces vides nous sera peut-être prochainement proposée pour bien comprendre les priorités du moment.

Les problèmes de remplacement, d'inclusion, de salaires ou d'effectifs feront sans doute l'objet d'un traitement ultérieur, dès que tous les pointillés auront été neutralisés.

Autant dire que le mal être à l'École a encore de beaux jours devant lui ! Et les collègues encore de bien mauvais jours à vivre.

Dans ce contexte d'économies sur le dos de l'école, nous sommes contraint·es d'étudier aujourd'hui des cas d'écoles qui ne devraient pas figurer au projet : en effet, 6 écoles nécessitent une ouverture de classe aujourd'hui alors que vous avez prononcé une fermeture en avril dernier. Nous vous avons alerté sur ces écoles, nous vous avons fait remonter des chiffres actualisés mais vous n'en avez pas tenu compte. Les personnels de ces écoles ont perçu cela comme un manque de considération et de confiance au regard du travail rigoureux et honnête qu'ils produisent sur leurs effectifs. Au delà des postes, qui vont probablement leur être de nouveau attribués, c'est du stress et de l'angoisse pour nos collègues en mesure de carte scolaire qui auraient pu être évités.

Il existe en outre des situations qui passent sous les radars de cette instance, comme les décisions prises à l'École de Plein Air, et que la FSU dénonce, tant sur le fond que sur la forme. Alors que les besoins existent, vous décidez M. le Directeur académique, de changer les règles d'inscription pour l'année prochaine, contredisant la note du mois de décembre qui réaffirmait une orientation à l'EPA du Clos Chauveau pour les élèves du secteur du Grand Dijon. Vous noircissez ainsi artificiellement l'avenir déjà incertain pour cette école, alors que sa spécificité unique permet une réponse adaptée pour les élèves en grande difficulté d'apprentissage avérées et persistantes, ne pouvant être maintenu·es en milieu ordinaire malgré toutes les aides apportées. Vous laissez les élèves et les familles évincés dans le désarroi le plus total. Quant à la manière brutale dont cette décision a été apprise, le jour de la commission, cela relève d'un mépris total, non seulement pour les équipes de l'école, mais également pour les collègues, médecins qui ont travaillé sur des dossiers complexes et fournis, qui n'auront même pas été étudiés.

La FSU demande le maintien de cette structure, l'étude de tous les dossiers du Grand Dijon, y compris pour les familles qui n'auraient pas formulé de recours. Et si des changements devaient avoir lieu, qu'ils soient présentés bien en amont de la constitution des dossiers.

Autre point concernant la carte scolaire, on nous a rapporté des informations très inquiétantes au sujet des décharges de direction des écoles de trois classes ou moins : ces décharges ne seraient plus couplées dans les chaînages de direction lors des ajustements et ce seraient des TR qui les effectueraient, sans calendrier précis pour les directrices et directeurs et sans certitudes que ce soit toujours la·le même TR affecté·e. Bien évidemment, nous ne pouvons pas croire que de telles pratiques puissent être mises en place tellement elles désorganiseraient le travail des directrices et directeurs de ces écoles qui disposent déjà de temps de décharges bien insuffisant, sans compter que jamais nous n'avons été informé·es d'un tel bouleversement. Nous vous demandons des éclaircissements sur ce point, afin de nous confirmer que les décharges de ces écoles seront bien toujours effectuées par des personnels fixes, avec un calendrier précis, connu dès la rentrée, toujours le même jour.

Enfin, la nouvelle vague de fortes chaleurs qui traverse l'Hexagone n'est malheureusement plus exceptionnelle. Et faute de rupture claire avec le modèle économique responsable du réchauffement climatique, les épisodes caniculaires sont amenés à se multiplier. Cette année encore, les personnels accueillent les élèves sans directives claires ni mesures de protection. Depuis plusieurs années, la FSU interpelle le ministère de l'Éducation nationale pour sortir du bricolage institutionnalisé qui fait office de plan canicule. Les recommandations de bon sens ne sont ni opérationnelles, ni suffisantes. Monsieur le DASEN, vous avez offert la possibilité aux établissements du secondaire de s'organiser en fonction de leur bâti, ainsi, certains d'entre eux font vaquer les élèves de 6^e, 5^e et 4^e lundi et mardi prochains. Quelles seront les possibilités offertes pour les écoles ? Les directrices et directeurs pourront également faire vaquer leurs élèves si nécessaire ? Des autorisations spéciales d'absences seront-elles accordées pour les personnes les plus fragiles ?

Les écoles vont-elle recevoir des consignes claires avant la fin de cet épisode ou devons-nous, comme toujours, supporter des conditions toujours plus difficiles, voire ici dangereuses pour nos élèves et nous-mêmes ?

Pour conclure, en tant qu'élus des personnels, nous tenons à dénoncer, encore une fois, les entraves à l'exercice de notre mandat. Il est aujourd'hui inacceptable que le manque de remplaçant·es place nos élu·es face à la situation de devoir choisir entre honorer le mandat octroyé par nos collègues ou rester dans leur classe, alors que la mission prioritaire du remplacement est justement de remplacer les représentant·es du personnel. Quand allez-vous prendre des mesures pour permettre à notre département de disposer des moyens nécessaires afin de garantir un fonctionnement normal des instances ?